

Cellulaires et tablettes au chevet

Les hôpitaux s'ouvrent à la téléphonie mobile et au Wi-Fi.

Par **Louis Gagné**

Les téléphones cellulaires et autres appareils de communication sans fil ont longtemps été bannis des hôpitaux sous prétexte qu'ils pouvaient produire des interférences avec l'équipement médical et qu'ils constituaient une nuisance pour les patients et le personnel hospitalier. Face au nombre grandissant d'adeptes et aux études montrant leur relative innocuité, une majorité d'hôpitaux québécois ont levé cette interdiction et offrent un accès gratuit à un réseau Wi-Fi. Au grand plaisir des patients et du personnel médical.

L'utilisation d'appareils de communication sans fil dans les hôpitaux a été interdite au milieu des années 1990. Plusieurs études, dont certaines publiées par Santé Canada (1995), révélaient que les ondes électromagnétiques produites par les téléphones cellulaires de type numérique pouvaient perturber le fonctionnement d'appareils médicaux, tels que certains stimulateurs cardiaques, systèmes de perfusion et respirateurs, entraînant des risques pour la santé et la survie des patients. De plus, ils étaient vus comme une atteinte à la quiétude des patients et au travail des médecins et des infirmières.

Des études subséquentes (Ettelt *et al.*, 2006 ; Derbyshire et Burgess, 2006) ont réévalué les risques en tenant compte des progrès technologiques. Elles démontrent que les téléphones cellulaires sont sécuritaires à proximité de la plupart des appareils médicaux.

Le Centre hospitalier de l'Université de Montréal (CHUM) et le Centre universitaire de santé McGill (CUSM) ont levé en septembre et en novembre dernier l'interdiction d'utiliser des appareils de communication sans fil dans l'enceinte de leurs établissements. Ces centres suivaient la voie empruntée par le Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke (CHUS) plus tôt dans l'année.



Sylvie Vallières

Adjointe à la directrice des communications et des affaires publiques du CHUS

« Nous avons vite compris qu'il était inutile de vouloir empêcher les gens de les utiliser. Nous avons donc fait une petite campagne interne, par affichage entre autres, demandant aux gens d'utiliser leur téléphone intelligent "de façon intelligente". Cela veut dire éteindre la sonnerie, privilégier le mode vibration et éviter de partager des conversations privées dans des zones publiques occupées, par exemple. »

Au CUSM, seuls quelques endroits font l'objet de restrictions. Les cellulaires sont proscrits dans les unités de soins intensifs et les salles de réanimation, où l'on trouve de l'équipement jugé plus à risque tels le moniteur cardiaque, le système de surveillance hémodynamique et le système de télémétrie médicale.

Patients et visiteurs peuvent dorénavant naviguer sur le Web, converser, envoyer des messages textes et même prendre des photos – après avoir obtenu la permission, bien entendu – avec leur téléphone cellulaire. Plus de danger de réprimande pour avoir contrevenu au règlement. Pour les médecins, infirmières et autres employés, plus de temps perdu à surveiller les contrevenants.

Connexion Wi-Fi

Parallèlement à ces levées d'interdiction, ces centres hospitaliers ont commencé à déployer, dans une majorité de leurs établissements, un réseau de connexion sans fil (Wi-Fi) afin que les usagers qui disposent d'un ordinateur personnel ou d'une tablette puissent naviguer gratuitement sur le Web.



Monique Fillion

Infirmière en chef à l'unité gynéco-oncologique de l'Hôpital Royal-Victoria du CUSM

« Les patients ont un accès direct à leurs amis ou aux membres de leur famille. Ils peuvent converser en tout temps avec leur téléphone ou par Internet en utilisant l'application Skype, par exemple. Ce contact est rassurant pour eux. D'un point de vue psychologique, il aide les patients, surtout ceux qui sont hospitalisés ou qui suivent des traitements de plusieurs heures. »

Ce virage informatique vise à donner plus de liberté aux patients hospitalisés qui veulent communiquer avec les membres de leur famille et leurs amis. Cela leur permet de briser l'isolement et la solitude. Ils peuvent aussi se divertir en s'informant ou en jouant sur le Web.

La téléphonie mobile est aussi un plus pour le personnel. Les médecins et les infirmières sont de plus en plus nombreux à posséder des téléphones et des tablettes qui se révèlent fort utiles à leur travail.

Un sondage (Rich, 2012) mené par l'Association médicale canadienne, dévoilé en novembre dernier, relève que 53 % des médecins utilisent un iPhone, 32 % un iPad et 32 % un Blackberry ou un autre type de téléphone intelligent ou de tablette à des fins professionnelles. Le nombre total dépasse 100 %, car ils sont nombreux à posséder plus d'un type d'appareils, preuve de leur engouement.

Il existe des centaines d'applications médicales pour ces appareils. Si la majorité s'adresse au grand public, d'autres sont conçues pour les professionnels de la santé. Il peut s'agir

de calculateurs (MedCalc, QxMD), de guides de référence (Medscape, Tarascon, PEPID, M.D. on Call), de systèmes de stockage de données (Evernote, GoodReader, Dropbox) ou même d'outils pour expliquer de visu aux patients leur maladie (Draw MD series, Cancer.Net, inMotion 3D). Ils permettent d'optimiser les soins aux patients.

« Les technologies ont évolué et nos besoins aussi. Il y a beaucoup d'outils, de guides, de références et de données cliniques en ligne qui peuvent être utiles pour le personnel médical », rappelle Lucie Dufresne, conseillère en communication au CHUM.

« La demande venait des patients, mais aussi des médecins et des infirmières, précise Martin Fiset, consultant principal dans le groupe de gouvernance de la sécurité au CUSM. La technologie mobile joue aujourd'hui un rôle majeur dans les soins de santé, les services aux patients et le travail du personnel médical, que ce soit pour consulter des dossiers médicaux, accéder à des résultats d'analyses, déterminer une posologie ou même avertir de la disponibilité d'un organe pour une transplantation.»

Des enjeux

Ce ne sont pas tous les hôpitaux qui permettent l'utilisation des téléphones cellulaires. Ils sont toujours interdits dans les cinq hôpitaux affiliés au Centre hospitalier universitaire de Québec (CHUQ), soit le Centre hospitalier

de l'Université Laval, l'Hôtel-Dieu de Québec, de même que les hôpitaux Saint-François d'Assise, de l'Enfant-Jésus et du Saint-Sacrement. « L'utilisation du cellulaire par les visiteurs dans un environnement tel qu'un hôpital soulève plusieurs enjeux relativement à la confidentialité, au bruit et aux règles de civisme. Nous souhaitons donc évaluer et analyser les possibilités et les conditions d'une utilisation civilisée du cellulaire », explique l'agente d'information de la Direction des communications du CHUQ, Josianne Vignola.

Les technologies ont évolué et nos besoins aussi.

« D'un point de vue biomédical, nous n'avons pas, à ce jour, d'indications claires nos démontrant que nous pouvons lever cette interdiction au regard des possibles interférences entre certains de nos appareils médicaux et certains modèles de téléphones intelligents », poursuit-elle.

Par contre, les hôpitaux du Saint-Sacrement et de l'Enfant-Jésus disposent d'un réseau Wi-Fi. Il est possible pour les patients hospitalisés de s'y connecter en demandant une clé de connexion. Le CHUQ est actuellement en appel d'offres pour l'installation d'un réseau Wi-Fi dans ses trois autres hôpitaux. Ce dernier aura toutefois pour principale fonction d'assurer le maintien et la traçabilité des équipements biomédicaux par géolocalisation et

d'assurer le fonctionnement de certains appareils, précise M^{me} Vignola.

Le CUSM a aussi lancé progressivement l'automne dernier un réseau Wi-Fi gratuit. De son côté, le département d'oncologie de l'Hôpital général de Montréal offre des ordinateurs à ses patients.

Le CHUM a fait un pas dans la même direction en janvier en annonçant que les usagers et le personnel de ses trois hôpitaux pouvaient maintenant se connecter à Internet dans les aires de restauration avec leurs appareils personnels.

Le CHUS dispose pour sa part d'un réseau gratuit nommé ZAP Sherbrooke accessible aux patients et au personnel dans les salles d'attente et les cafétérias de l'Hôtel-Dieu et de l'Hôpital Fleurimont. Il en est de même au département de chimiothérapie de l'Hôpital Fleurimont. ■

Références

Derbyshire, S.W.G. et A. Burgess. « Use of mobile phones in hospitals. New guidelines are less restrictive but still overcautious », *British Medical Journal*, vol. 333, n° 7572, 14 oct. 2006, p. 767-768.

Ettelt, S., E. Nolte, M. McKee, O.A. Haugen, I. Karlberg, N. Klazinga et al. « Evidence-based policy ? The use of mobile phones in hospital », *Journal of Public Health*, vol. 28, n° 4, déc. 2006, p. 299-303.

Rich, P. « Les téléphones intelligents : une histoire d'amour qui transforme la médecine », Association médicale canadienne, 26 nov. 2012. [En ligne : www.cma.ca/telephones-intelligents-transforme-medicine]

Santé Canada. « Interférence entre les téléphones cellulaires numériques et les stimulateurs cardiaques », *MedEffect Canada*, n° 108, 6 nov. 1995. [En ligne : www.hc-sc.gc.ca/dhp-mps/medeff/advisories-avis/prof/_1995/alert-108_tel_cell_nth-ah-fra.php]

HEIN?



STAT